

PROGRAMME COLLOQUE 11 DECEMBRE 2015

Manufacture des tabacs
21 Allée de Brienne - 31000 Toulouse

« Les créations de salariés : mode d'emploi »

Sous la Présidence de M. **Christian Le Stanc**,
Professeur Université Montpellier 1, CEIPI Strasbourg, Avocat

8h30 : Accueil des participants

8h45 : Mot d'accueil du Président de l'Université

9h00 : Allocution d'ouverture par M. **Alain MICHELET**, Président de la Compagnie Nationale des Conseils en Propriété Industrielle

9h30-10h00 -- Thème 1 : Les principes généraux: inventions de salariés / créations de salariés.

Intervenant : **Jacques Larrieu** (professeur de droit privé – UT1 Toulouse Capitole).

10h00-10h45 --Thème 2 : Le salarié face à la création.

- *Catégories de salariés concernées- Le cas des stagiaires, intérimaires, mandataires sociaux, fonctionnaires.* Intervenant : **Maitre Jean-Jacques TOUATI** (Avocat, Cabinet TOUATI).
- *La détermination de l'inventeur.* Intervenant : **Philippe BESSIERE** (Conseil en Propriété Industrielle, Cabinet REGIMBEAU).

10h45-11h30 --Thème 3 : Comment gérer la relation entreprise / salarié ?

- *La gestion contractuelle entreprise – créateur: contraintes légales et solutions pratiques.* Intervenant : **Jacques BARDOU** (Conseil en Propriété Industrielle, Cabinet PLASSERAUD-MORELLE&BARDOU).
- *La gestion contractuelle des relations avec les inventeurs.* Intervenant : **Didier MAUPLIER** (Conseil en Propriété Industrielle, Cabinet IPSIDE).

11h30 -12h30 -- Table-Ronde : Comment gérer la relation entreprise / salarié ?

Témoignages d'entreprises et de professionnels : **Monsieur Olivier Guerret** (société M2i)

12h30 - 14h00 : Pause Déjeuner

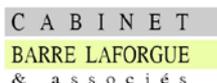
14h00-15h30 -- Thème 4 : La rémunération des inventeurs et des créateurs salariés.

- *Présentation de la CNIS et principes de la rémunération des inventions et des créations de salariés.* Intervenant : **Laurent MULATIER** (INPI, CNIS).
- *Quelles politiques de mise en place d'une politique de rémunération.* Intervenant **Caroline MINGANT** (Conseil en Propriété Industrielle, Cabinet BARRE LAFORGUE)
- *La rémunération des inventeurs et des créateurs salariés.* Intervenant **Guillaume MILCENT** (Conseil en propriété Industrielle, Cabinet ARGYMA).
- *Echanges avec la salle.*

15h30 -16h00 --Thème 5 : Les logiciels : que reste-t-il au salarié ?

Intervenant : **Mme Lacombrade** (Ed. Berger Levrault)

16h00 – Clôture.



MEMBRES DE LA

